

# Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 17 février 2020 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 12 février 2020

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13 puis 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Laurent MONNET, Sandrine MOIROUX, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration :

Membre absent :

*Michel HABER est absent en début de séance*

✓ **Désignation du secrétaire de séance**

Marie PAILLONCY est désigné(e) secrétaire de séance.

✓ **Approbation du compte rendu du conseil du 20 janvier 2020**

Approuvé à l'unanimité des présents.

✓ **Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.**

Décision n°2020-01 : signature du contrat n°2020/0461 pour l'entretien des appareils de climatisation réversibles, avec la société JAILLET ENERGIES située 175 Rue Jacques Cœur 69380 CHESSY LES MINES, pour le matériel installé à la mairie 1<sup>er</sup> étage, à la salle des fêtes et au module de l'école.

Le montant annuel est de 662,40 euros TTC.

*Arrivée de Michel HABER à 21h05*

✓ **Compte de Gestion 2019 – Délibération**

Vote : adopté à l'unanimité

✓ **Compte Administratif 2019 - Délibération**

<b>FONCTIONNEMENT 2019</b>	
RECETTES	513 947,83 €
DEPENSES	426 094,36 €
Soit un résultat excédentaire de :	<b>87 853,47 €</b>
Report exercice N-1	254 729,33 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	<b>342 582,80 €</b>

<b>INVESTISSEMENT 2019</b>	
RECETTES	107 004,66 €
DEPENSES	118 911,22 €
Soit un résultat déficitaire de	- <b>11 906,56 €</b>
Report exercice N-1	25 922,32 €
RESULTAT EXEDENTAIRE	<b>14 015,76 €</b>

Vote : adopté à l'unanimité

✓ **Personnel – Modification du nombre d’heures des postes administratifs - Délibération**

En prévision du départ de Mme Chrystelle Nove-Josserand (courant avril 2020), il est proposé que Mme Delphine MONDON fasse une partie de son temps de travail au service administratif pour la remplacer. Mme Nancy Lacassagne passerait à 35h00 hebdomadaire et Mme Delphine Mondon ferait 6h00 hebdomadaire au service administratif.

Il est donc proposé de modifier le nombre d’heures hebdomadaire des postes administratifs de la commune comme suit (date d’effet = date de départ de Chrystelle Nove-Josserand) :

Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe : Passage à un Temps Complet - 35 heures

Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe : Suppression du poste à Temps Non Complet - 17h30

Adjoint Administratif : Création d’un poste à Temps Non Complet – 6h00

Le tableau du personnel deviendra le suivant :

<b>LISTE DES POSTES OUVERTS - Emplois permanents</b>			
<i>TC - Temps Complet</i> <i>TNC - Temps Non Complet</i>			
	<b>Nombre</b>	<b>TC/TNC</b>	<b>Heures/Semaine</b>
<b>Filière Technique</b>			
Adjoint technique territorial	1	TC	35h00
Adjoint technique territorial	1	TNC	19h33
Adjoint technique territorial	1	TNC	9h00
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	TC	35h00
<b>Filière Animation</b>			
Adjoint d'animation	1	TNC	6h40
Adjoint d'animation	1	TNC	12h40
<b>Filière Administrative</b>			
Rédacteur principal de 1ère classe	1	TC	35h00
Adjoint administratif	1	TNC	6h00
<b>Filière Sociale</b>			
ATSEM principale de 1ère classe	1	TC	35H00
<b>Filière Culturelle</b>			
Adjoint du patrimoine	1	TNC	5h00
<b>LISTE DES POSTES OUVERTS - Emplois non permanents</b>			
<i>TC - Temps Complet</i> <i>TNC - Temps Non Complet</i>			
	<b>Nombre</b>	<b>TC/TNC</b>	<b>Heures/Semaine</b>
<b>Filière Technique</b>			
Adjoint technique territorial	1	TC	35h00

Vote : 1 abstention et 13 pour

✓ **Finances – Tarif de vente de l’épareuse – Délibération**

Il est proposé de vendre l’épareuse communale, en l’état, au prix total de 500 euros. Dans le cadre de la cession, la commune se désengage de toute responsabilité.

Vote : adopté à l’unanimité

✓ **Finances – Remboursement des frais de repas des bénévoles de la bibliothèque – Délibération**

Il est proposé au conseil municipal de prendre en charge sur le budget communal les frais de repas des bénévoles de la bibliothèque lorsque ceux-ci sont en formation pour la bibliothèque et qu'ils ne peuvent pas manger à leurs domiciles. Ceci se fera sous forme de remboursement par virement directement au bénévole concerné.

Le montant maximum remboursé, sera le même que le montant national maximum en vigueur appliqué pour le remboursement des frais de formation des employés de la fonction publique territoriale, soit actuellement de 17,50 euros (sur présentation d'un justificatif).

Vote : 1 abstention et 13 pour

✓ **Cimetière – Modification du règlement – Délibération**

Point annulé

✓ **Salle Rurale – Modification des conditions d'utilisation de la salle – Délibération**

Il est proposé que les 10 associations des Classes, qui font les conscrits, bénéficient de la gratuité de la salle rurale pour une manifestation lucrative une seule fois dans la décade.

Vote : adopté à l'unanimité

✓ **Point Travaux**

Suite à la commission travaux du 06 février 2020, la solution d'un ascenseur pour l'accès à l'étage de l'ex micro crèche est abandonnée (80 000 euros hors maçonnerie et terrassement).

Analyse de la qualité de l'air à l'école réalisée pendant l'été puis l'hiver : attente des résultats définitifs.

Diagnostic amiante (obligatoire) et DPE (Diagnostic Performance Energétique) : en cours du choix du prestataire.

Défibrillateurs : attente des devis et du choix entre 1 appareil automatique ou semi-automatique. 3 sont en prévision d'achat : au niveau de la bibliothèque, de la salle rurale et à la Mairie.

Salle des Associations (sous la mairie) : la dalle chauffante a été réparée.

Reconstruction du mur devant l'Eglise : l'entreprise a été choisie (JUST). L'assurance vient d'effectuer le remboursement.

Cimetière : le relevage de 6 tombes vers le monument aux morts est prévu.

Suite aux derniers vents violents, un couvreur doit intervenir sur le toit de la Mairie.

Une centaine de points sont à vérifier suite aux contrôles réglementaires de Bureau VERITAS de tous les bâtiments. La commission travaux actuelle y travaille et transmettra les informations à la prochaine commission.

Toit de l'Eglise : devis de réparation en cours.

✓ **Point Urbanisme - Voirie**

Pas de nouvelle autorisation d'urbanisme reçue depuis le dernier conseil municipal.

Le département envisage le renouvellement de la couche de roulement sur la départementale RD76 entre la RD338 et la RD607. La commune ayant déjà travaillé sur la sécurisation de l'entrée nord du village demande au département d'intégrer ces aménagements de sécurité à leur projet.

✓ **Questions diverses**

Subvention pour la classe en 0 : à l'occasion de la fête des conscrits du dimanche 3 mai 2020, le versement d'une subvention de 150 euros est proposé au profit de la Classe en 0 - Délibération

Vote : adopté à l'unanimité

CMEJ :

- Projet de visite d'un centre de tri par le CMEJ : un choix est à faire entre emballages légers de Firminy, déchets verts d'Arnas et incinérateur de Villefranche sur Saône.
- Collecte de vêtements et de jouets le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à la bibliothèque au profit du Foyer Notre Dame des Sans Abri.
- Plantation d'une haie à Marcy le samedi 8 février 2020.

1<sup>er</sup> Winter Trail d'Alix: remerciements au Comité des Fêtes et de l'ensemble des bénévoles pour l'organisation réussie des courses de 11 et 26,5 km, le dimanche 16 février 2020.

Commission finances : réunion le lundi 09 mars 2020 à 19h00 pour préparer le budget 2020.

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers et leurs familles pour leurs implications pendant les 6 années.

Ce conseil municipal étant le dernier du mandat, il n'y a pas date de fixée pour le prochain conseil. Il aura lieu entre le vendredi et le dimanche qui suit l'élection de l'ensemble des futurs conseillers municipaux.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

Suivent les signatures :

Les adjoints et conseillers municipaux

La secrétaire  
Marie Pailloncy

Le Maire.  
Pascal LEBRUN

Danielle BECOURT-D'HENIN

Francis D'HENIN

Franck DUMOULIN

Norddine GUEDAMI

Michel HABER

Muriel LIENGME

Frédéric MARTINEZ

Véronique MARTINEZ

Laurent MONNET

Sandrine MOIROUX

Cyril PRADAT

Thierry RIGNOL

